**Extrait N° 1 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

**---**

**Séance ordinaire du 15 DECEMBRE 2006**

L'an deux mil six, le quinze décembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 6 décembre 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 20.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges – Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël – M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à M. MONDON René - M. GRONDIN Jules a donné mandat à Mme BAILLIF Line.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

**& &**
**&**

**AFFAIRE N° 1 / Orientations budgétaires 2007**
**- Compte Principal**

Le conseil municipal est appelé à débattre des orientations budgétaires de la Commune pour l'année 2007 pour le compte principal. Le débat ne donne pas lieu à un vote.

**Il est rappelé que pour l'année 2006 :**

• le budget prévisionnel s'établissait à :
- pour le fonctionnement : 9 388 429,11 €
- pour l'investissement : 5 692 034,25 €

**…/…**

MAIRIE DES AVIRONS

• Sur un total de dépenses prévisionnelles de 15 080 463,10 €, l'exécution devrait s'établir à ≈ 11 257 000 € et les restes à réaliser devrait s'élever à ≈ 1 500 000 €.

Les réalisations par grandes fonctions sont de l'ordre de :

| | |
|---|---|
| - pour les service généraux : | 26,91 % |
| - pour la sécurité et la salubrité publique : | 2 ,38 % |
| - pour l'enseignement et la formation : | 21,72 % |
| - pour la culture : | 4,78 % |
| - pour le sport et la jeunesse : | 15,44 % |
| - pour les interventions sociales et la santé : | 3,93 % |
| - pour la famille : | 0,23 % |
| - pour le logement : | 0,36 % |
| - pour l'aménagement et les services urbains : | 23,86 % |
| - pour l'action économique : | 0,69 % |

• En termes d'opérations d'investissements, ont notamment été réalisés les investissements suivants :

- l'établissement du document de programmation pour le transfert des services techniques sur la zone de l'ex-ferme.
- une partie des études pour l'aménagement de la zone de l'ex-ferme
- les études de conception de la cuisine centrale
- une partie des études pour la réalisation des trottoirs sur la RD16, le chemin de ligne et la RD18
- l'acquisition de matériels techniques et de mobiliers divers pour les différents services
- l'acquisition d'un bus
- la création de deux nouvelles salles de classes pour l'école du centre
- la poursuite des études pour la restructuration et l'extension de l'école du centre
- le solde de l'opération de création de vestiaire du stade grand jeu
- l'étanchéité de la salle Georges Brassens
- les travaux d'électrification rurale
- divers points lumineux
- les travaux de création de trottoirs sur la RD11
- la participation aux travaux de la ZAC/RHI du Ruisseau

• Au 1er décembre 2006, la structure en personnel était composée de 232 agents dont :

→120 emplois permanents avec :
- 69 agents titulaires ( 5 cadres A, 5 cadres B, et 59 agents de catégorie C)
- 51 agents non titulaires

→112 emplois aidés dont :
- 03 contrats emplois jeunes
- 15 emplois consolidés
- 42 contrats d'avenir
- 46 contrats d'accompagnement dans l'emploi
- 06 contrats d'accompagnement dans l'emploi vie locale

La masse salariale totale devrait s'établir à ≈ 4 950 000 €

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

• la fiscalité directe doit représenter pour la Commune, un produit de 931 954 € soit :

| | T.H | F.B. | F.N.B. | T.P. | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|
| Taux | 10.79 | 13.98 | 32.21 | 7.71 | |
| Produit esccompté | 404 517 | 393 397 | 22 708 | 111 332 | 931 954 |

**Pour ce qui concerne l'année 2007 :**

La loi de finances laisse apparaître une indexation de référence de l'ordre de plus 2,54 %. L'indice prévisionnel des prix à la consommation s'établit à 1,8 % et le taux d'évolution du P.I.B à 2,25 %. L'indice d'évolution de la dotation globale de fonctionnement progresse de 2,925 %.

Les recettes prévisionnelles, pour l'année 2007 peuvent être estimées à :

**En fonctionnement :**

Ressources fiscales :

| | |
|---|---|
| Impôts directs (produits de 4 taxes) | 1 000 000 |
| Impôts indirects : | |
| Produits de l'octroi de mer : | 3 723 291 |
| Taxe sur les carburants : | 1 019 785 |
| Taxe additionnelle aux droits de mutations : | 100 000 |
| Taxe sur l'électricité : | 70 000 |

Dotation de l'état :

| | |
|---|---|
| Dotation forfaitaire : | 1 160 749 |
| Dotation de solidarité rurale : | 222 000 |
| Dotation nationale de péréquation : | 71 846 |
| Dotation globale de décentralisation : | 3 000 |
| Compensations sur emplois aidés : | 800 000 |
| Compensations diverses : | 60 000 |

Autres ressources :

| | |
|---|---|
| Subvention CAF ( PARS,CLSH) : | 180 000 |
| Revenus des immeubles : | 20 000 |
| Produits divers (piscine, cantine…) : | 160 000 |
| Reprises sur subventions : | 52 000 |
| Excédent prévisionnel escompté : | 500 000 |

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

**<u>En investissement</u>** :

| | |
|---|---|
| Produit des emprunts : | 5 000 000 |
| FCTVA : | 362 000 |
| TLE : | 100 000 |
| Prélèvement sur la section de fonctionnement : | 500 000 |
| Subvention du conseil Général : | 1 226 100 |
| Dotation d'équipement local (ex FRDE) : | 440 000 |
| Créances diverses : | 100 000 |
| Amortissement divers : | 300 000 |
| Subvention FACE : | 217 000 |

Soit un total de recettes prévisionnelles pour l'année, estimées à (investissement plus fonctionnement) : 17 387 778.

En matière de dépenses, il y a lieu de prendre en compte notamment les éléments suivants :

- la participation à la ZAC/RHI du Ruisseau qui représente pour 2007 : **478 309 € TTC.** Participation liée à la réalisation des équipements publics : maison de quartier, équipements sportifs et aménagements paysagers.

Dans le cadre des autorisations de programme et des crédits de paiement :

- la réalisation d'une partie des travaux de l'école du centre

- la prise en compte de la réalisation d'une partie de la cuisine centrale

- la prise en compte d'une partie des travaux liés à l'aménagement de la zone de l'ex-ferme

- le remboursement de la dette qui sera d'environ :
  - en capital 507 288 €
  - en intérêt 219 793 €

- les dépenses de personnel qui devraient représenter une masse de 5 000 000 €

- les autres charges de fonctionnement devrait représenter environ :
  - 2 100 000 € pour les charges à caractère général
  - 1 000 000 € pour les charges de gestion courante
  - 30 000 € pour les charges exceptionnelles
  - 400 000 € pour les amortissements divers

Au regard de ces données prévisionnelles, le conseil est invité à débattre des orientations budgétaires du compte principal pour l'année 2007.

Après discussions, les orientations 2007 sont fixées comme suit, par domaine d'activité :

**…/…**

MAIRIE DES AVIRONS

## Infrastructures routières et réseaux divers

- Poursuite des études relatives à la mise en œuvre des travaux de trottoirs sur le chemin de ligne, la RD18 et l'allée du cimetière et recherche de financement pour la mise en œuvre des travaux correspondants.

- Réalisation des travaux nécessaires à l'élargissement de la voie d'accès près des pompiers pour faciliter et encourager l'utilisation de la zone de parking située à l'arrière des services techniques.

- Réalisation d'une campagne d'enduit d'usure.

- Réalisation de divers petits travaux de voirie selon les besoins.

- Finalisation des études et début des travaux d'électrification rurale du programme 2007 et poursuite des travaux prévus au programme 2006.

## Urbanisme, aménagement urbain

- Poursuite de la procédure de mise en révision du plan local d'urbanisme.

- Poursuite, en collaboration avec la CCS, de la mise en place d'un système d'information géographique au sein des services

- Finalisation des études VRD de la zone de l'ex-ferme (Nord et Sud) et début des travaux d'aménagement de la zone Nord.

Compte tenu du coût des travaux sur cette opération, un découpage en deux tranches sera opéré avec une tranche conditionnée à l'obtention de financement (zone sud). Une autorisation de programme est également envisagée.

- Suite à l'accord du SDIS pour la réalisation de la caserne des pompiers sur la zone de l'ex-ferme, réalisation de la transaction foncière.

- Poursuite de la mise en œuvre de l'aménagement paysager de la ZAC RHI du Ruisseau par les services municipaux.

## Domaine scolaire

- Poursuite du partenariat avec la DRAC et le rectorat pour le financement des classes à projets culturels.

- Finalisation des études de maîtrise d'œuvre et début des travaux de réalisation de la cuisine centrale dans la zone de l'ex-ferme.

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

Compte tenu du coût des travaux, la mise en place d'une autorisation de programme sera proposée lors de la séance d'adoption du budget. A titre indicatif, l'autorisation de programme porterait sur une enveloppe de crédits de l'ordre de 2 500 000 euros. Le crédit de paiement pour l'année 2007 serait de l'ordre de 1 100 000 euros.

- Démarrage d'une partie des travaux de la restructuration et d'extension de l'école du centre. Pour mémoire, une AP/CP a été mise en place sur cette opération avec un crédit de paiement sur 2007 d'un montant de 2 686 584 euros.

- Paiement des indemnités dues dans le cadre de l'expropriation du terrain au Ruisseau pour la réalisation d'une école maternelle (04 et 05 classes) et primaire (08 et 09 classes) et d'un établissement d'accueil des jeunes enfants (40 places en accueil régulier et 20 places en accueil occasionnel). Pour mémoire, l'expropriation a été prononcée. Le mémoire en fixation d'indemnités notifié. La visite des lieux par le juge est prévue au premier trimestre 2007

- Maintien de la dotation annuelle en mobilier pour l'ensemble des écoles, informatisation de l'école maternelle du centre.

- Compte tenu des effectifs supplémentaires envisagés pour l'école maternelle du centre, dès la prochaine rentrée scolaire, le travail de transfert vers l'école de Ravine Sèche devra être poursuivi voir être accentué.

- Travaux d'agrandissement de la cantine du Tévelave par la suppression de la classe attenante et construction d'une nouvelle classe côté préau.

## Domaine sportif

- Poursuite des travaux pour la réalisation d'un plateau sportif de proximité dans le cadre des équipements publics de la ZAC du Ruisseau.

- Poursuite des études pour la mise en œuvre d'un gazon synthétique sur le stade du centre ville et recherche des financements pour la mise en œuvre de l'opération.

- Suite à la réalisation de l'étude diagnostique pour la réhabilitation du gymnase, réalisation des études de maîtrise d'œuvre et recherche de financement

- Poursuite des travaux de mise aux normes du terrain de pétanque du centre ville.
- Poursuite du soutien aux associations sportives.

## Action sociale et d'animation

- Parallèlement à la réalisation de la résidence d'accueil pour personnes âgées, travailler avec l'opérateur pour le ciblage des personnes à loger.

- Réfléchir aux modalités de fonctionnement de la maison de quartier sur le Ruisseau

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

- Poursuite des actions de soutien aux associations œuvrant en faveur de l'insertion notamment le soutien aux actions menées au relais de l'insertion et celles menées par les associations de quartier.

- Poursuite de la mise en œuvre des actions dans le cadre du contrat enfance :

- Maintien des 45 places offertes aux enfants de moins de six ans dans le cadre des CLSH
- Création de 08 places supplémentaires au profit des enfants de moins de six ans dans les mercredis jeunesse

- Poursuite de la mise en œuvre des actions dans le cadre du contrat temps libre :

- Poursuite des CLSH au profit des enfants en classes élémentaires avec une augmentation de la capacité d'accueil (de 92 à 100 enfants)
- Poursuite des actions de loisirs au profit des 12-16ans (de 28 places à 30 places)
- Mise en place des mercredis jeunesses au profit des enfants âgés de 6 à 10 ans (création de 15 places supplémentaires)
- Poursuite des actions de mise en place de journées découvertes
- Continuité de l'action de formation BAFA

- Au sein des actions définies dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux sur le territoire et au vu des moyens de la collectivité, les actions à mener en priorité seront :

- Un travail autour de l'identification des personnes isolées
- L'approfondissement des actions de proximité dans le cadre de la prévention

- Poursuite du subventionnement au centre communal d'action sociale pour permettre notamment la reconduction des aides légales et facultatives au profit des familles et des personnes âgées ainsi que la poursuite des actions d'animation de prévention (OPLC) et des actions dans le cadre de la semaine bleue.

## Action culturelle

- Poursuite de la programmation à la salle Georges Brassens.

- Poursuite de la politique d'animation festive sur le territoire.

- Poursuite du soutien aux associations œuvrant en faveur de l'action culturelle et reconduction de la démarche partenariale pour l'organisation des manifestations.

- Poursuite des études pour la réhabilitation des locaux du bâtiment situé face à la salle Georges Brassens en bureaux pour le service culturel.

…/…

MAIRIE DE SAINTONS

# Administration générale et divers

- Outre les besoins classiques en dépenses ou contributions obligatoires, en matériels et mobiliers divers ou en entretien, la dépense phare du budget de fonctionnement demeure les frais de personnel. Pour l'année 2007, il n'est pas envisagé de création de nouveaux postes permanents mais il s'agira surtout :

- de s'assurer de l'obtention des C.A.E.

- de remplacer le personnel admis à la retraite ( potentiellement …. départs)

- de remplacer ou transformer les contrats arrivant à terme des personnes en emplois jeunes, contrats CEC ou en contrats d'avenir.

- pour le personnel non titulaire ayant bénéficié d'un CDI, de poursuivre l'étude du coût de la mise en place d' un déroulement de carrière sur la base de la grille indiciaire fonction publique métropolitaine et le cas échéant proposer au conseil l'adoption d'un dispositif**.**

Après discussions, le conseil municipal prend acte des orientations budgétaires 2007 pour le compte principal.

**Et les membres ont signé.**

**Pour expédition conforme,**

**Le Maire,**

MAIRIE DES AVRONS